

Microsoft ignore les exigences de la Commission européenne

Le 24 mars 2004, la Commission européenne condamnait Microsoft à une amende de 497 millions d'euros pour abus de position dominante. Elle exigeait que la firme de Bill Gates commercialise une version de son système d'exploitation Windows sans Media Player, son logiciel de lecture de fichiers vidéo et audio.

Elle demandait en outre que Microsoft rende accessible, contre l'achat d'une licence, quatre-vingt protocoles nécessaires à la communication entre Windows et les logiciels de lecture de ses concurrents (Real Player, Winamp) afin de promouvoir des alternatives à Media Player.

Suite de l'article : <http://www.barons-marques.info/>

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 27 mars 2005

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/5389-microsoft-ignore-les-exigences-commission-europeenne.html>